

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2016-2020



Pays Terres de Lorraine



Ce document est issu du travail concerté des 5 communautés de communes du pays Terres de Lorraine qui ont participé courant 2016 au partage de leurs stratégies de développement économique respectives. L'ADSN, en tant qu'outil de développement économique du territoire, a formalisé cette synthèse qui s'attache à faire ressortir les lignes de convergence de ces stratégies intercommunales afin de rendre lisible notre stratégie de développement économique Terres de Lorraine.

CHIFFRES CLÉS



156

Communes

100 000

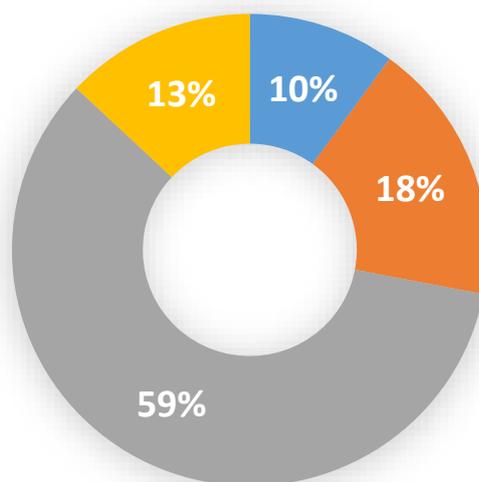
Habitants

30 000

Emplois

6 700

Etablissements
employeurs



- Industrie
- Construction
- Commerce et services
- Administration, enseignement, santé

Les principales Entreprises

- SAM / RIVA <
- Saint Gobain <
- Kimberly Clark <
- Transports Quill <
- Wig France <
- Caloriver <
- Setia <
- Vicat <
- OHS <

CONTEXTE

Extraits du projet de territoire Terres de Lorraine 2016-2020

Depuis 10 ans, l'alliance entre les territoires du Toulais et du sud nancéien repose sur des enjeux communs mais aussi sur des valeurs de coopération et un goût de l'innovation publique partagée.

Guidé par quelques mesures simples et éthiques ...

- Un positionnement clair de « coopérative » des Communautés de Communes,
- **Un principe d'équité dans la mobilisation de nos ressources comme dans la répartition des fonds publics,**
- Une qualité humaine singulière de nos équipes dans leur investissement personnel

... le pays Terres de Lorraine se projette sur la période 2016-2020 en faisant le pari de la transition. Comment vivre les crises actuelles comme une mutation ? Pouvons-nous contribuer à façonner un nouveau développement ? **A la manière d'un écosystème naturel** confronté à des chocs externes, un **territoire peut trouver des solutions aux crises qu'il subit en mobilisant des ressources inexplorées. C'est** le sens que nous donnons à la transition.

Les acteurs de Terres de Lorraine choisissent la transition comme fil rouge de leur projet 2016-2020 pour faire face au chômage, à la pression sur leur environnement et aux fragmentations du lien démocratique.

Pour Terres de Lorraine, il s'agit de s'appuyer sur :

- Ses forces de coopérations,
- Son aptitude à innover et à entreprendre,
- La valorisation de ses ressources propres,
- **Un esprit d'ouverture.**

Ce projet s'inscrit dans un environnement institutionnel renouvelé. Les forces montantes de l'organisation territoriale, notamment en matière économique, sont celles des communautés de communes. Les coopérations que nous avons bâties depuis 10 ans au sein du pays Terres de Lorraine remplissent 3 fonctions :

- Boîte à outils du développement,
- Prospective,
- **Contractualisation avec l'Etat, la Région, le Département et l'Union Européenne.**

Nos communautés de communes, à l'instar des autres territoires du sud 54, se trouvent aujourd'hui face à un rendez-vous important : construire **l'espace métropolitain** pour conforter leur grand bassin de vie commun. Sur les bases des acquis du Scot sud 54 et compte tenu des évolutions du département, nous voulons construire un syndicat mixte ouvert de pôle métropolitain pour coopérer tout en conservant notre autonomie. Nos motivations :

- Coordonner des politiques publiques autour de la mobilité, de **l'attractivité économique des** grands équipements et services, des espaces naturels,
- **Ne laisser aucun territoire à l'écart des dynamiques de développement,**
- Vivre des relations ville-campagne équilibrées,
- Affirmer la position du sud lorrain dans le Grand Est.

NOS PRIORITES

Il ne fait quasiment plus aucun doute que le modèle de croissance économique fondé exclusivement sur une production et une consommation de masse est un modèle dépassé. Certes, il continue de produire ses effets par la persistance de modes de consommation « abondant et pas cher », causes et **conséquences d'une production peu qualitative de produits d'importation**. Mais on observe aussi une demande plus qualitative, personnalisée et attentive **à ses impacts sur l'environnement**. Cette nouvelle tendance pourrait offrir des opportunités aux pays d'Europe et à leurs territoires de renouer avec les activités de production qu'elles ont, en grande partie, perdu depuis 30 ans.

Produire ici dans la mondialisation, **c'est renforcer la base productive** du territoire à partir des opportunités de la transition :

- **Relocalisation d'activités générées par les nouvelles demandes des consommateurs,**
- Evolution des process rendue nécessaire par la transition écologique (énergétique et circulaire)
- Densification des relations économiques entre les entreprises
- **Apparition de nouvelles formes économiques, de l'économie de la fonctionnalité à l'économie collaborative**

Cette vision se traduit par 8 priorités transversales :

>> CONSOLIDER NOTRE ECOSYSTEME ENTREPRENARIAL

- Cultiver les liens inter-entreprises
- Miser sur la proximité en matière **d'accompagnement et** de financement des entreprises
- **Cultiver l'innovation**
- **Valoriser l'image de l'entrepreneur engagé**
- Donner du sens à notre épargne (cigales, crowdfunding, investissement local)

► *Le signal dans 5 ans : un territoire couvert par des réseaux d'entreprises*

>> MODERNISER ET PROMOUVOIR NOS INFRASTRUCTURES

- Mieux qualifier nos ZAE, les rendre complémentaires, plus visibles et attractives (fibre)
- Valoriser nos voies de communication : A31 bis, raccordement ferré, offre portuaire

► *Le signal dans 5 ans : des zones d'activités non concurrentes*

>> INVESTIR DANS LA RESSOURCE HUMAINE

- Développer les sites de formation
- Anticiper les besoins en compétences
- Soutenir les initiatives inclusives (**Territoire 0 chômeurs de longue durée, Moissons de l'emploi**) et le développement d'une économie solidaire

► *Le signal dans 5 ans : des pôles de formation initiale modernes à Toul et Neuves-Maisons*

>> RELOCALISER L'ACTIVITE ET LA CONSOMMATION

- Doper l'économie résidentielle
- Réduire l'évasion commerciale
- Faciliter l'accès des entreprises locales à la commande publique

▶ *Le signal dans 5 ans : de nouvelles activités artisanales branchées sur la demande locale*

>> MUSCLER NOTRE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

- Faire de la boucle de la Moselle une destination de niveau grand régional
- Accompagner la montée en gamme de notre offre touristique

▶ *Le signal dans 5 ans : la boucle de la Moselle, nouvelle destination au sein de la grande région*

>> DEVENIR UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

- Sensibiliser à la sobriété énergétique
- **Faire avancer l'efficacité énergétique (plateforme de rénovation énergétique)**
- Produire des énergies renouvelables

▶ *Le signal dans 5 ans : doublement de la part de **production d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie du territoire** : de 6% à 12%*

>> SOUTENIR UNE ECONOMIE PLUS CIRCULAIRE

- Développer notre démarche d'écologie industrielle territoriale
- Favoriser la structuration d'une filière locale du réemploi

▶ *Le signal dans 5 ans : **une ressourcerie et une galerie de l'économie circulaire et solidaire***

>> VALORISER NOS RESSOURCES LOCALES

- Faire connaître et promouvoir nos savoir-faire, nos produits, nos entreprises
- Accompagner le développement des circuits courts (alimentation, épargne, fournisseurs)
- Concourir à un système alimentaire territorial de qualité
- Explorer les opportunités de valorisation du potentiel « nature » (paysages, eau, forêts, biodiversité)

▶ *Le signal dans 5 ans : **diviser par deux le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires***

NOS MOYENS

>> NOTRE OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Avec **26 zones d'activités** économiques représentant 400 entreprises pour environ 7 400 emplois, le pays Terres de Lorraine peut compter sur 950 ha de surfaces dédiées à l'**accueil d'activités économiques** dont 140 ha immédiatement disponibles.

Cette offre d'accueil d'entreprises fait du territoire Terres de Lorraine la réserve foncière à vocation économique du SCOT sud 54 (pour rappel, selon le SCOT, l'**offre potentielle de foncier économique** Terres de Lorraine est égale à celle du reste du SCOT).

Par ailleurs, et au-delà des surfaces aménagées, **le pays Terres peut compter sur un panel d'offres** variées et complémentaires permettant de répondre à des besoins diversifiés quel que soit le besoin et **le stade de croissance de l'entreprise** :

- Une **pépinière d'entreprises multi-sites** (2 à ce jour – le **centre d'activités Ariane de Neuves-Maisons** et la **pépinière Agrinival d'Allain** – puis 3 à partir de 2017 avec l'ouverture du site Toulou à Ecrouves)
- Différents bâtiments relais situés sur les 15 zones artisanales du territoire,
- **6 zones industrielles mixant industrie, service à l'industrie et artisanat de production**
- 3 zones au commerce
- Et 2 zones à vocation tertiaire

Dans cette continuité, la stratégie des communautés de communes du pays Terres de Lorraine demeure **aujourd'hui de maîtriser une offre d'accueil et d'accompagnement diversifiée, lisible et de qualité** :

- > Maîtriser : via des portages immobiliers et des aménagements en régie de certaines ZAE, tout en **assurant une complémentarité de l'offre publique avec l'offre privée.**
- > **Une offre d'accueil et d'accompagnement** : en pensant ensemble les espaces (foncier et bâti) d'accueil d'entreprises et les services d'accompagnement nécessaires à l'implantation et au développement des entreprises (missions confiées à l'Agence de Développement Economique Terres de Lorraine)
- > Diversifiée : **via la consolidation d'un panel de réponses complémentaires (pépinière, locatif, bâtiment relais, foncier, etc.).**
- > Lisible : en travaillant la différenciation des ZAE et en leur conférant une vocation dominante. En assurant également leur promotion et leur commercialisation de manière plus offensive.
- > De qualité : par des démarches environnementales volontaristes et des requalifications ambitieuses de friches industrielles

>> NOS SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Créée en 1986 sur le bassin de Neuves-Maisons pour concourir à la revitalisation économique d'un territoire alors lourdement affecté par la crise sidérurgique, l'Agence de développement économique ADSN s'étendra d'abord à l'échelle de la communauté de communes Moselle et Madon dans les années 90 puis à l'échelle du pays Terres de Lorraine à partir de 2006.

L'Agence de développement Terres de Lorraine est aujourd'hui structurée autour de deux pôles :

- Pôle CREATION :
 - Accueil et accompagnement de créateurs d'entreprises (250 chaque année)
 - Hébergement (l'Agence est pépinière d'entreprises sur 2 sites – Neuves-Maisons et Allain – et bientôt 3 – site de Toul)
 - Financement (à travers la plateforme d'initiative locale « Initiative Terres de Lorraine)
- Pôle DEVELOPPEMENT
 - Développement endogène (accompagnement des entreprises du territoire)
 - Développement exogène (aide à l'implantation de nouvelles entreprises)
 - Plateforme de rénovation énergétique

La valeur ajoutée de cet outil de développement économique local mutualisé à l'échelle Terres de Lorraine réside notamment dans :

- Sa proximité : 1 siège à Neuves-Maisons, 1 antenne à Ecrouves et 3 permanences délocalisées sur Allain, Tantonville et Toul (Malraux)
- Sa réactivité : le format associatif et une équipe resserrée permet une réactivité particulièrement appréciée
- Son efficacité : l'ADSN a construit son offre de services sur des missions opérationnelles de terrain - accompagnement à la création, accueil et accompagnement d'entreprises.

Chiffres Clés

2015

Accompagnement

259 porteurs de projets accueillis
97 projets aboutis dont 82 créations
et 15 reprises
128 emplois créés ou pérennisés (93 suite à
création et 35 suite à reprise)

Financement

39 projets soutenus par la Plateforme ITDL
(Initiative Terres de Lorraine) soit :
35 prêts d'honneur (204 000 €)
19 prêts Nacre (81 000 €)

Pépinière

34 entreprises hébergées dont 3 en pépinière
5 animations collectives décentralisées avec
au total plus de 215 participants

Chiffres Clés

2015

Développement endogène

64 entreprises accompagnées
158 entretiens en face à face
1 921 898 € d'aides publiques obtenues pour des
entreprises sur Terres de Lorraine

Développement exogène

109 demandes d'implantation ou de relocalisation
dont 55 exogènes
15 implantations d'entreprises abouties
sur le territoire pour 75 emplois associés dont
4 exogènes pour 32 emplois

Au-delà de l'Agence de développement économique, le pays Terres de Lorraine peut également compter sur ses autres outils qui concourent, chacun dans leur registre, à l'attractivité du territoire.



agence de
Développement
TERRES DE LORRAINE

L'Agence de développement économique

Accompagnement du développement endogène et exogène :

- Hébergement d'entreprises (l'ADSN est certifiée Pépinière d'entreprises) et suivi création
- Financement (Plateforme d'Initiative Locale)
- Marketing territorial
- Commercialisation de foncier et de bâti à vocation économique

developpement.terresde



maison de
l'Emploi
TERRES DE LORRAINE

La Maison de l'Emploi

Coordination des politiques de l'emploi et portage du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) :

- Mobilisation du FSE sur les actions insertion et emploi
- Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences
- Mise en œuvre des clauses d'insertion

emploi.terresdelorraine.org



mission
Locale
TERRES DE LORRAINE

La Mission Locale

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle :

- Suivi personnalisé dans l'accès à l'emploi et le projet de formation, logement ou de santé
- Promotion et suivi des contrats d'avenir sur l'ensemble du territoire.

jeunes.terresdelorraine.org



maison du
Tourisme
TERRES DE LORRAINE

La Maison du Tourisme

Animation et coordination de la politique touristique locale :

- Accueil, information et promotion touristique du territoire
- Développement de l'offre et commercialisation de produits touristiques
- Mise en place et animation de manifestations

www.lepreedenancy.fr



aménagement
Urbanisme
TERRES DE LORRAINE

Terres de Lorraine Urbanisme

Service d'urbanisme mutualisé des communautés de communes :

- Instruction des autorisations d'occupation des sols
- Accompagnement des communes et de leurs communautés dans la planification urbaine
- Service d'information géographique
- Suivi animation des aides à l'amélioration de l'habitat

www.cc-mosellemadon.fr/page/urbanisme

NOTRE BOITE
A OUTILS
Terres de Lorraine

NOTRE GOUVERNANCE

>> UN PILOTAGE COMMUNAUTAIRE

- La Région pilote du développement économique

La loi NOTRe consacre la compétence de développement économique de la Région : **définition des orientations en matière de développement économique, des régimes et de l'octroi des aides aux entreprises ; élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).**

- Le rôle des Communautés de communes

- Pilote des ZAE

Suite aux modifications apportées par la loi NOTRE en date du 7 août 2015, les communautés **de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues**, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020. Parmi ces compétences nouvelles ou renforcées, le bloc des compétences obligatoires inclut le **développement économique et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire**. Un des changements importants apporté par la loi consiste dans la suppression de la mention de l'intérêt communautaire pour les ZAE à compter du 1er/01/17.

La distinction, jusqu'alors possible dans les statuts, entre zones d'activités économiques communales et zones d'activités économiques intercommunales est donc supprimée à compter du 1er janvier 2017. L'ensemble des zones d'activités économiques du territoire, existantes ou à venir, relèvera donc de la seule compétence de l'EPCI qui en aura désormais l'exercice exclusif. La notion de zone d'activité retient d'une part le principe de la maîtrise d'ouvrage publique, c'est-à-dire l'initiative de la collectivité, et d'autre part celui d'un aménagement aggloméré dans un ou des périmètres en vue de réunir une pluralité d'activités

- Pilote des stratégies de développement économique territoriales

Au-delà des ZAE, les communautés de communes du pays Terres de Lorraine président à la définition de leur stratégie territoriale de développement économique. Chacune a défini ses objectifs prioritaires en identifiant **ses sites à enjeux et les projets qui feront l'objet d'une attention particulière** sur le mandat 2014-2020.

Par ailleurs, les 5 communautés de communes du pays Terres de Lorraine ont choisi de partager **leur stratégie intercommunale afin d'en garantir une connaissance réciproque et d'esquisser les contours d'une stratégie « pays » dont l'ambition est d'intégrer les priorités de chaque intercommunalité** tout en définissant les conditions de leur complémentarité. Cette feuille de route a été élaborée par les 5 vice-présidents à l'économie du territoire.

>> NOS PRINCIPES DE COOPERATION INTERNES

- La complémentarité des acteurs

En matière de développement économique, les communautés de communes du pays Terres de Lorraine se sont dotées d'une ingénierie à 3 niveaux :

1. Des services internes composés de salariés dédiés au développement économique au sein de chaque communauté de communes. Ces équipes varient de 0,25 à 1,5 ETP et se **concentrent sur l'aménagement et la gestion du patrimoine économique communautaire** (foncier et bâti) ainsi que sur des animations thématiques.
2. Une agence de développement économique mutualisée qui intervient spécifiquement sur la **création d'entreprises (accompagnement, hébergement, financement) et le développement d'entreprises (recherche de financement, relocalisation, implantation, difficultés)**. La plus-value de cette agence réside notamment dans une connaissance fine du tissu économique **locale et sa capacité à mobiliser les dispositifs d'aides existants au profit des entreprises du territoire**.
3. Un réseau de partenaires locaux du développement économique rassemblant les **associations de chefs d'entreprises, les consulaires, les référents du conseil régional, des services de l'Etat, du Département, etc, notamment réunis mensuellement en comité de projet**.

Les communautés de communes du pays Terres de Lorraine peuvent ainsi compter sur une **connaissance quasi exhaustive de l'offre de services de droit commun, la mutualisation de services de proximité spécifiques au territoire (ADSN) et la mise en œuvre de dispositifs complémentaires** en fonction de leur priorités intercommunales (par exemple, à travers une prime à la création initiée par la communauté de communes du Saintois en 2015).

- Des services de proximité

L'ensemble des services mutualisés à travers l'agence de développement économique sont aujourd'hui uniformément proposés sur l'ensemble du pays Terres de Lorraine à travers un siège à Neuves-Maisons, une antenne à Ecrouves et des permanences à Colombey-les-Belles, Tantonville et Toul.

Ainsi, en dépit de la bipolarité du territoire Terres de Lorraine (Toul / Neuves-Maisons) et d'une **densité spécifique d'entreprises sur ces 2 bassins**, l'agence de développement économique, financée par les 5 communautés de communes, s'attache à **délivrer ses services en tout point du territoire**.

- La gestion concertée des implantations et des relocalisations

Le choix d'investir sur une agence de développement économique mutualisée se traduit d'abord par un principe de transparence et de partage d'informations qui tend vers un fonctionnement quasi intégré de l'ingénierie territoriale de développement économique.

Cette **organisation s'illustre notamment en matière de gestion concertée des implantations et des relocalisations. Le mode d'organisation mis en place vise à :**

- systématiser le mode de construction d'une réponse à un prospect
- minimiser la perte d'informations
- valoriser le bouquet de services Terres de Lorraine
- professionnaliser un support adapté et concerté

Et se structure ainsi :

Demande exogène

1. Identification du besoin

L'Adsn (chef de file) prend contact avec le prospect pour identifier le besoin précis de l'entreprise.

2. Concertation du réseau

Après avoir qualifié le besoin, le réseau est mobilisé pour positionner **DANS LA SEMAINE** ses propositions d'implantation.

3. Elaboration d'une réponse

L'Adsn, en partenariat avec les CC, formalise - dans les plus brefs délais pour assurer une réactivité optimum - l'offre Terres de Lorraine via la trame du power point 'Projet d'implantation' et le transmet au prospect.

4. Suivi et relance du prospect

Afin de maintenir le lien avec l'entreprise et minimiser la perte d'informations, l'Adsn en partenariat avec les CC, s'engage à assurer le suivi du projet et à en informer le réseau.

5. Organisation de visite terrain

L'Adsn et la CC concernée proposent au prospect une visite terrain associant l'ensemble des partenaires pour favoriser la rencontre, détecter des besoins complémentaires, engager une collaboration constructive.

6. Concrétisation et suivi du projet

L'Adsn, en partenariat avec les CC, assure le suivi de l'entreprise et rend compte aux partenaires.

Demande endogène

La priorité est de trouver une solution sur la CC d'origine, aussi chaque intercommunalité garde la main sur le projet.

Si aucune solution interne n'est trouvée, le contact est **RAPIDEMENT** transmis à l'Adsn pour explorer les potentialités à l'échelle Terres de Lorraine.

- **Vers une gestion partagée de l'offre d'accueil d'entreprises**

Après 10 ans de coopération, les 5 communautés de communes du pays Terres de Lorraine ont aujourd'hui acquis une réelle maturité sur le champ du développement économique aussi bien en matière d'aménagement d'espaces, que d'ingénierie ou d'animation territoriale. Les résultats obtenus sont quantifiables et même si notre ambition et nos contraintes ne nous épargnent pas l'impatience, la comparaison avec des territoires comparables nous conforte dans nos choix.

Néanmoins, le territoire Terres de Lorraine **ne peut se satisfaire de l'existant et si nous devons d'abord consolider nos acquis**, nous devons également nous projeter sur de nouvelles marges d'amélioration.

Plusieurs pistes se dessinent :

- **Rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil** : plus de 80% des 950 ha de Zones d'Activités Economiques aménagées, comme des 140 ha de foncier immédiatement disponible, se situent sur la future communauté de communes du Toulinois (CC du Toulinois + CC de Hazelle en Haye). Elle y concentre également 80% des emplois présents sur ces 26 ZAE. Si le pays Terres de Lorraine apparaît donc comme la réserve foncière à vocation économique du SCOT sud 54, la répartition géographique de ces espaces est asymétrique entre le Toulinois et le sud-nancéien qui représente respectivement en surface 10% pour Moselle et Madon et 1% pour le Saintois particulièrement sous-doté.

La question corolaire est notamment de savoir à quelle échelle doit se réfléchir demain **l'aménagement et l'entretien d'un panel diversifié d'offres d'accueil d'entreprises à même de satisfaire la pluralité de leurs besoins**. **S'agit-il encore d'une échelle intercommunale, ou ce panel prend-il sens, pour certaines offres et en fonction de la demande, à une échelle pays ?**

- **Péréquation fiscale** : **en dépit du point précédent, il est entendu que l'offre d'accueil** aussi bien que la **densité d'entreprises et d'emplois demeureront néanmoins concentrées dans les zones urbaines et péri-urbaines (Toulinois et Moselle & Madon)**. Ceci étant posé, une plus **forte harmonisation des pratiques à l'échelle Terres de Lorraine est souhaitée** en matière de convergence voire partage de la fiscalité économique, de différenciation/spécialisation des zones, **d'harmonisation des prix au m², voire de** gestion collective de ZAE.
- **Appui à la commercialisation** : **la densité de l'offre d'accueil d'entreprises en Terres de Lorraine** conjuguée aux tensions croissantes de dotations, obligent nos communautés de communes à être plus efficaces en matière de commercialisation de leurs espaces économiques. Une partie de la réponse peut être attendue demain de services mutualisés au sein du futur pôle métropolitain (marketing territorial, prospection exogène). En revanche, **la question d'un appui renforcé à la commercialisation, complémentaire du rôle des SEM, mais délivré en proximité, en soutien des communautés de communes, mérite être envisagée.**

NOS ENJEUX DE COOPERATION EXTERNES

>> AVEC LE POLE METROPOLITAIN

o Améliorer la complémentarité de l'offre d'accueil

En matière d'implantation des entreprises, nous partageons la nécessité d'un schéma commun pour organiser les conditions d'un développement économique moins concurrentiel et optimiser les moyens publics injectés dans le développement économique par les EPCI, négocier les priorités régionales et organiser les règles de péréquations fiscales entre les espaces attractifs et ceux qui le sont moins.

En matière d'aménagement d'espaces économiques, deux sujets émergent notamment :

- Au regard des importantes disponibilités foncières et des rythmes de commercialisation modérés, la question d'une réallocation des ressources du hard (aménagement, requalification) vers le soft (animation, promotion, accompagnement) se pose.
- La nécessité de construire et d'entretenir un panel complémentaire d'offres immobilières et foncières à vocation économique doit-elle désormais se penser à une échelle supra communauté de communes (pays voire pôle métropolitain) ?

o Sécuriser l'articulation des services de proximité et des fonctions métropolitaines

En ce qui concerne l'accueil des entreprises, le territoire s'est doté d'un outil, l'ADSN, partagé à l'échelle pays depuis 2006. Son positionnement au contact des entreprises (en création, en développement ou en implantation) est apprécié des entreprises et des collectivités sur l'ensemble de l'espace pays. Ses interventions font aujourd'hui partie intégrante de l'action économique intercommunale. Nous identifions plusieurs niveaux d'action à l'avenir :

- > Etage 1 : accompagnement à la création et la reprise d'entreprises, hébergement, développement endogène (accompagnement des entreprises), gestion et commercialisation du foncier de proximité. C'est l'étage de la proximité, il doit continuer à relever de l'ADSN, et ce n'est pas négociable.
- > Etage 2 : accès des PME à l'innovation, politique de filières, foncier à dimension métropolitaine. Ces missions ont vocation à relever de coopérations entre les acteurs du développement économique du pôle métropolitain.
- > Etage 3 : marketing territorial, prospection. Ce niveau fait actuellement défaut ; il a vocation à être porté à l'échelle du pôle métropolitain, sous une forme à définir, sans exclure le recours à des prestataires spécialisés.

>> AVEC LE DEPARTEMENT

La loi Notre du 07 août 2015 supprime la clause de compétences générale pour les départements et les recentre sur les solidarités territoriales et humaines. En matière de développement économique, les départements s'effacent devant le couple Région-Intercommunalités et préservent des capacités d'intervention limitées notamment aux secteurs agricoles et touristiques (à ce titre, le département pourra continuer à concourir aux enjeux d'attractivité territoriale).

Ce recentrage se traduit également par le transfert annoncé des ZAE d'intérêt département aux EPCI et au retrait progressif du département des syndicats mixtes, des SEM ou des SPLA à vocation économique dans lesquels il était investi. Pour Terres de Lorraine, ces évolutions concernent notamment les zones de Gondreville-Fontenoy et la zone du Tacconnet.

>> AVEC LA REGION GRAND EST

- o Le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation)

La loi NOTRe consacre la compétence de développement économique de la Région : définition des orientations en matière de développement économique, des régimes et de l'octroi des aides aux entreprises ; élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Ce schéma, piloté par la Région, définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional et au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Son calendrier d'élaboration s'étire de juin 2016 à janvier 2017 et intègre une phase de dialogue avec les collectivités afin de viser une première étape d'harmonisation des politiques régionales de développement économique, d'innovation et d'emploi.

Les grandes étapes du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

Jun 2016	Juil. 2016	Août 2016	Sept. 2016	Oct. 2016	Nov. 2016	Déc. 2016	Janv. 2017	Fév. 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017
Étape 1 mi-juin fin août 2016		Étape 2 mi-sept. fin oct. 2016		Étape 3 nov. 2016	Étape 4 déc. 2016	Étape 5 janv. 2017	Étapes 6 et 7 fév.-mars 2017		Étape 8 avr.-mai 2017		
Identification des enjeux en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.		Partage des enjeux et recueil des propositions d'orientations.		Large consultation numérique.	Synthèse et élaboration d'un plan d'actions.	Concertation avec les acteurs concernés par la mise en œuvre (métropoles, EPCI).	Finalisation du projet de schéma. Définition de la complémentarité des actions entre collectivités.		Approbation du schéma en séance plénière du Conseil Régional.		

o Les enjeux pour le territoire :

► Le SRDEII doit permettre de définir une stratégie de développement économique :

- > ambitieuse, capable notamment de corriger le décrochage lorrain
- > **prenant en compte l'exhaustivité du périmètre (des priorités par type de territoire – territorialisation de la stratégie régionale – solidarité territoriale) qui ne cantonne pas les espaces ruraux à l'économie résidentielle, l'artisanat et aux circuits courts**
- > garantissant la cohérence des politiques régionales et infrarégionales
- > précisant le « qui fait quoi » (partage des métiers entre Région et EPCI et mise en réseau des acteurs)
- > facilement révisable (le SRDEII doit engager un processus long d'harmonisation, de mise en cohérence et d'amélioration de nos politiques de développement économique qui ne peut prétendre se figer au 1^{er} semestre 2017 mais qui doit sécuriser les conditions d'une amélioration continue des politiques publiques visées et des moyens qui y sont dédiés)

► Pour Terres de Lorraine, nos points d'attention sont donc :

- > La lisibilité de la stratégie régionale de développement économique. La mise en cohérence des politiques de développement régionales et intercommunales suppose **une lisibilité et une transparence des priorités économiques régionales ainsi qu'une** attention particulière au travail transversal et collaboratif entre Région et territoires.
- > La prise en compte des spécificités et des priorités de territoires inframétropolitains comme le nôtre. Le dialogue Région-Métropole ne doit pas être exclusif et doit notamment prendre place dans le cadre de la définition de la stratégie **d'accueil d'entreprises du pôle métropolitain sud-54.**
- > La prise en compte de notre stratégie de développement économique territorial. Les communautés de communes du pays Terres de Lorraine ont su définir leurs axes stratégiques de développement et les partager. Le SRDEII doit intégrer les priorités de notre projet de territoire et plus précisément les priorités de notre stratégie de développement économique Terres de Lorraine.
- > **L'appui de la Région sur les projets structurants de développement économique** et notamment sur la modernisation des infrastructures à dimension économique (zones d'activité, friches industrielles, tri-modalité, très haut débit numérique pour tous, très haut débit énergétique, quid des ZAE d'intérêt régional, etc.).
- > **L'adaptation et la consolidation** de nos services de proximité qui font la force de notre territoire **en matière d'accueil et d'accompagnement des entreprises, en phase de création et de développement (ADSN).** La redéfinition des dispositifs d'aides directes aux entreprises et de leurs circuits d'instruction devront permettre une articulation fluide et efficace avec ces outils de proximité dont la valeur ajoutée tient notamment à notre connaissance terrain et notre rôle de coordination territoriale.
- > **L'articulation de ces services de proximité avec** une offre de services qui fait **aujourd'hui défaut sur le périmètre meurthe-et-mosellan** en matière de marketing territorial, **de prospection exogène, d'animation filières, d'accès à l'innovation, de promotion de nos offres d'accueil d'entreprises** (immobilier et foncier). Les bonnes

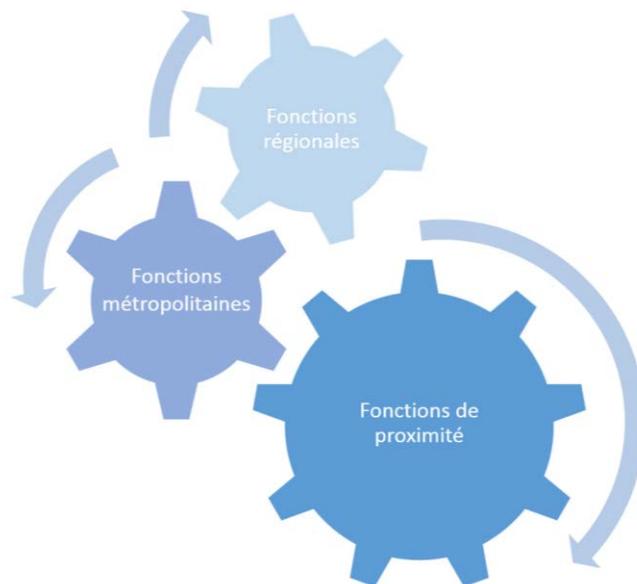
échelles pour mutualiser de telles fonctions renvoient au couple Pôle métropolitain – Région (cf. schéma page 7)

- > **La conjugaison de l'opportunité transfrontalière et de la vigilance** par rapport à un modèle de développement économique luxembourgeois contesté et contestable dont les opportunités d'emplois ne doivent pas nous faire oublier les écueils de la financiarisation de l'économie et du dumping fiscal.
- > **Le SRDEII doit être l'occasion de décloisonner les sphères du développement économique et de l'emploi.** Les questions de la formation, de l'insertion, de l'économie solidaire, de la gestion territoriale des emplois et des compétences doivent être prises en compte dans ce schéma pour nourrir la stratégie régionale de développement économique et réciproquement être nourrie par elle.
- > La définition du SRDEII à l'échelle Grand Est permet-elle d'envisager des contractualisations à l'échelle des EPCI, des Pays ou du Pôle métropolitain pour en assurer la déclinaison ?

>> NOTRE VISION DE L'ARTICULATION DES FONCTIONS D'INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Convaincu que le redécoupage de l'économie régionale requiert la consolidation de ce qui marche tout autant que la rupture avec ce qui dysfonctionne, notre vision repose sur une approche :

- par fonctions (et non par opérateurs)
- et par échelle géographique de délivrance des services (nous sommes convaincus que la valeur ajoutée de certaines fonctions est directement corrélée à notre capacité à les **délivrer en proximité**. A l'inverse, l'efficacité d'autres missions suppose naturellement une approche géographique plus large). Nous distinguons ainsi 3 niveaux de fonctions :



Des fonctions de proximité :

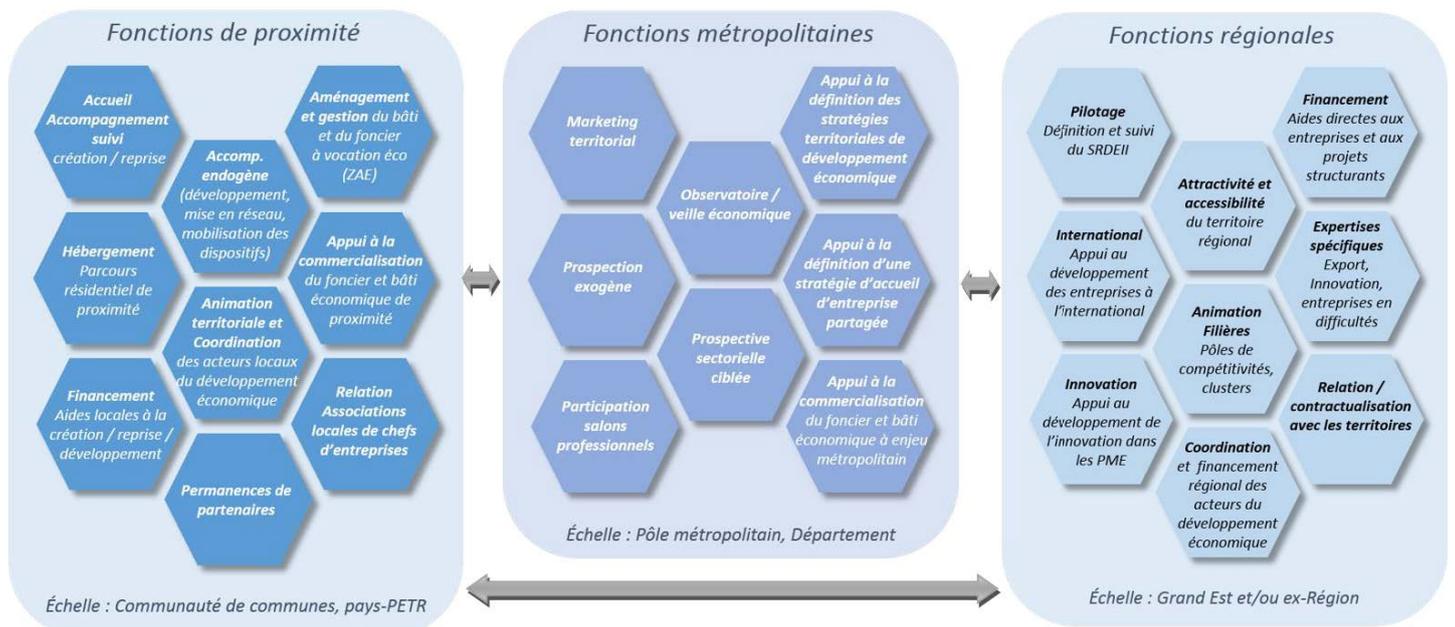
- > Quoi : Labourage de terrain. Expertise du tissu économique local. Détection de projets. **Développement endogène. Partage d'informations.** Animation et coordination locale des acteurs. Mobilisation des divers dispositifs existants au profit des entreprises (et pas toujours les mêmes).
- > Qui : Sur Terres de Lorraine, le binôme Communautés de communes – ADSN. Les consulaires en partenaires associés. **Les pépinières, là où elles existent nous semblent être les bons points d'ancrage** pour ces services.

Des fonctions métropolitaines :

- > Quoi : Fonctions intermédiaires entre le micro-territorial et le macro-régional : veille économique et développement exogène.
- > Qui : Pôle métropolitain sud 54 et ses outils. En partenariat avec le Département. Région et ses outils (CDRR) en appui.

Des fonctions régionales :

- > Quoi : Pilotage stratégique, financement à fort effet levier, expertises spécifiques
- > Qui : Région et ses outils, Etat (ex. accompagnement des entreprises en difficulté par commissaire au redressement productif, médiateurs des entreprises, médiateur du crédit), CCI (Export)...



COMMERCE

->> DIAGNOSTIC (FFOM)

Forces

- Un potentiel de consommation en croissance et plutôt bien orienté: potentiel de dépenses annuelles par ménage supérieur de 8,7 points par rapport à la moyenne départementale + taux de rétention de dépenses de la zone ayant progressé de 8 points (48% à 56%) entre 2007 et 2015
- Une destination commerciale identifiée, concentrée sur le toulousin (63% des dépenses TDL), appuyée par des relais rayonnant sur des bassins de proximité (Neuves-Maisons, Colombey, Velaine-en-Haye et Vézelize)
- Un territoire qui attire de nouveaux habitants, et densifie la zone de chalandise (+5% de population entre 2007 et 2012)

Faiblesses

- Une attractivité de l'agglomération toulousaine qui stagne entre 2007 et 2015
- Des centres-villes fragilisés, avec un délitement de l'offre commerciale non compensée, et des linéaires commerciaux présentant des dents creuses
- Une zone de chalandise courte et contrainte sur TDL sud, avec une concurrence forte de Nancy Porte Sud
- Une forte évaporation commerciale sur les produits non alimentaires

Opportunités

- Des opérations de dynamisation commerciale amorcées
- Des franchises nationales locomotives qui manifestent un intérêt d'implantation sur certains créneaux de consommation
- Des parts de marché identifiées qui pourraient être récupérées

Menaces

- Un manque de coordination dans les dynamiques commerciales très localisées
- Risque de dégradation du tissu commercial de centre-ville et centres bourgs (perte de centralité)
- Croissance du commerce électronique, avec une forte exposition des produits non alimentaires
- des vacances commerciales moyennes à surveiller

>> AMBITIONS

- > **RELOCALISER L'ACTIVITE ET LA CONSOMMATION :**
- > maintenir une offre commerciale diversifiée et performante afin de fixer les habitants sur le **territoire, et permettre d'ancrer une identité locale** (lutter contre les effets « cités dortoirs », notamment en centres bourgs)
- > Renouveler une partie du parc commercial qui ne correspond pas aux attentes des nouveaux habitants
- > Maintenir une offre commerciale en milieu rural, source de lien social
- > **Sécuriser l'équilibre entre la consolidation des commerces de centre-ville** et le développement des espaces commerciaux de périphérie
- > Attirer des enseignes nationales, locomotives pour le développement commercial
- > **VALORISER NOS RESSOURCES LOCALES :** valoriser les savoir-faire / produits locaux

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ Quartier FILATURE (CC MOSELLE MADON - Chavigny)
- ▶ Centre-ville de Neuves-Maisons (CC MOSELLE MADON)
- ▶ Zone **d'activité Cap FILÉO** (CC MOSELLE MADON - Neuves-Maisons)
- ▶ Centre-ville de Toul (CC TOULOIS)
- ▶ **Zone d'activités Jeanne d'Arc** (CC TOULOIS - Dommartin-les-Toul)
- ▶ Centres-bourgs de Vézelize et Colombey (CC SAINTOIS ET CC COLOMBEY)

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ **Actualisation de l'étude « commerce »** CCI + présentation aux acteurs locaux
- ▶ **Revitalisation des réseaux de commerçants (Elan / Ucan / asso J d'Arc, UCAT)**
- ▶ **Favoriser l'implantation de nouveaux commerces / enseignes identifiés comme porteurs de marchés** par l'étude CCI, sur les sites à enjeux identifiés
- ▶ Coordonner les actions individuelles déployées sur Terres de Lorraine
- ▶ **Sensibiliser et accompagner les commerçants dans l'adaptation de leur offre et les nouveaux supports de commercialisation (service ++)**
- ▶ **Point d'attention sur les transmissions et éventuels arrêts d'activités, notamment en milieu rural**
- ▶ Capitaliser et communiquer sur les opérations de modernisation / ou implantation de magasin, avec un positionnement commercial bien identifié pour le territoire
- ▶ Assurer une bonne communication et un travail en cheville avec les acteurs privés (associations / commerçants / locomotives commerciales)
- ▶ Adapter / requalifier les espaces urbains (visuels, accessibilité PMR, parkings)
- ▶ Valoriser les commerces locaux par la **mise en place d'annuaire**

INDUSTRIE et artisanat de production

>> DIAGNOSTIC (FFOM)

Forces

- Un territoire attractif pour les industries qui doivent s'exiler des pôles métropolitains (nuisances): culture industrielle forte, accessibilité, trimodalité, offre diversifiée, aux portes de Nancy
- Un équilibre préservé entre espaces urbains et ruraux, grâce à des PME / TPE artisanales et industrielles pourvoyant des emplois de proximité
- Une relation de proximité nouée avec les industries qui permet d'anticiper les mutations économiques, d'accompagner et sécuriser le développement endogène principal vecteur de création d'emplois
- une capacité des territoires ruraux à innover dans la création de structure de production

Faiblesses

- Une offre d'accueil foncière industrielle concentrée sur le Toulous (hormis MRG) // saturation foncière du sud nancéen
- Un développement économique induit par une histoire sidérurgique (empreinte forte) ou de reconversion de sites militaires (nécessitent programme requalification) --> peut engendrer un défaut d'image
- Des petites industries innovantes qui passent parfois sous les radars d'appuis publics conçus pour les grands comptes (PIA, etc.)
- une couverture numérique inégale: des zones non couvertes par Internet, des raccordement fibre onéreux (vs Eiffel Energie)

Opportunités

- Une agglomération saturée, avec un déversement des projets industriels qui s'opère sur les territoires limitrophes
- Des entreprises industrielles et artisanales créatrices d'emplois qui correspondent à la main d'oeuvre du territoire
- la loi NOTRe clarifie les compétences des acteurs en matière d'aménagement de zones
- Une spécialisation des ZAE qui garantit une optimisation des synergies inter-entreprises, et une non concurrence territoriale
- une structuration d'un réseau de chef d'entreprise qui se construit à l'échelle TDL
- une connaissance fine de l'offre disponible, privée ou publique

Menaces

- Points de rupture de l'offre d'accueil sur certaines zones TDL (bâtiments relais, petites parcelles artisanales ou industrielles) = risque de voir s'évaporer des projets hors territoire
- Un territoire non identifié par les projets industriels exogènes (déficit de visibilité)
- Une concurrence territoriale forte (notamment avec le Nord de Nancy): nombre de projets industriels favorisent un axe Nancy / Metz
- des entreprises industrielles consommatrices d'énergies fossiles en tension avec la transition énergétique
- un déficit de l'offre d'accompagnement pour les entreprises en difficulté
- un volume important de foncier économique non maîtrisé (privé)
- une reprise de ZAE non planifié, et parfois complexe, qui réinterroge les vocations de zones

>> AMBITION

- > **MOSERNISER ET PROMOUVOIR NOS INFRASTRUCTURES :**
- > **Être identifié comme terre d'accueil de l'industrie, aux portes de Nancy**
- > Accueillir et développer de nouvelles industries pour continuer à produire localement (produire ici dans la mondialisation)
- > **CONSOLIDER NOTRE ECOSYSTEME ENTREPRENARIAL :**
- > **Cultiver l'innovation** : faire de notre territoire un laboratoire du pôle universitaire nancéen
- > **RELOCALISER L'ACTIVITE ET LA CONSOMMATION :**
- > Les territoires ruraux doivent être acteurs dans leur capacité à capter une valeur ajoutée externe, et à la fixer localement (textiplax, recup electro-innov, la laine de nos moutons)
- > **DEVENIR UN TERRITOIRE A ENREGIE POS. / SOUTENIR L'ECONOMIE CIRCULAIRE**
- > Valoriser de nouveaux modèles de production industrielle compatibles avec la transition économique et écologique.
- > **INVESTIR DANS LA RESSOURCE HUMAINE**
- > Articuler la consolidation du tissu industriel local, la culture du travail industriel et des outils **de formation dédiés à l'industrie d'aujourd'hui**

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ ZAE Moselle Rive Gauche (CC MOSELLE MADON - Neuves-Maisons)
- ▶ **Parc d'activités de Haye** (CC HAZELLE EN HAYE - Velaine-en-Haye)
- ▶ Pôle Industriel Toul Europe / Espace K (CC TOULOUS - Toul)
- ▶ Ecoparc artisanal (CC TOULOUS - Ecrouves)
- ▶ Friche Favières (CC COLOMBEY)
- ▶ Zone de la Sarazinière (CC COLOMBEY - Bagneux)

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ Promouvoir notre richesse économique et nos pépites industrielles → créer une image et un territoire vécu Terres de Lorraine
- ▶ **Continuer à accompagner les projets d'entreprises afin d'anticiper les besoins**, et de fixer les industries durablement sur le territoire → créer toutes les conditions de réussite des projets économiques
- ▶ **Identifier / créer une nouvelle offre d'accueil pour** les petites industries sur le sud Nancéen
- ▶ Créer / accompagner les synergies inter-entreprises, vecteur de dynamisme économique
- ▶ Identifier et accompagner les voies possibles qui permettent de limiter **l'empreinte carbone des industries (efficacité énergétique, DEIT, etc.)**
- ▶ Sécuriser un schéma de vocation de zones
- ▶ **Etre relais de proximité pour les projets d'implantation / de relocalisation et identifier les points d'appuis supra-territoriaux pour faire valoir notre offre d'accueil (exogène)**
- ▶ Favoriser la multimodalité et l'intermodalité pour le transport des marchandises (réseau ferré, voie fluviale, réseau routier...)

SERVICES et SANTE

>> DIAGNOSTIC (FFOM)



>> AMBITION

- > **RELOCALISER L'ACTIVITE ET LA CONSOMMATION :**
- > Créer les conditions d'accueil et de réussite de projets économiques tertiaires source de création d'emplois non délocalisables
- > **CONSOLIDER NOTRE ECOSYSTEME ENTREPRENARIAL**
- > Positionner le territoire Terres de Lorraine comme terrain d'expérimentation de l'université Nancéienne
- > **Renforcer l'implantation locale** de services adaptés aux besoins des entreprises du territoire
- > Favoriser l'implantation de services à haute valeur ajoutée
- > Silver économie : face au vieillissement de la population, aux tendances croissantes d'hospitalisation à domicile, et aux problèmes de mobilité, appuyer un maillage territorial d'une offre de services adaptée

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ ZAE Brabois Forestière (CC MOSELLE ET MADON - Chavigny)
- ▶ Quartier la FILATURE (CC MOSELLE ET MADON - Chaligny)
- ▶ **Centre d'activité Ariane** (CC MOSELLE ET MADON - Neuves-Maisons)
- ▶ Bâtiment 001 (CC TOULOUS - Ecrouves)
- ▶ Espace du génie : quartier tertiaire (CC TOULOUS - Ecrouves)
- ▶ Pépinière Agrinival (CC COLOMBEY - Allain)
- ▶ **Friche hôpital Jeanne d'Arc** (CC TOULOUS - Dommartin-les-Toul)

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ **Favoriser l'implantation d'activités médicales et paramédicales**, en identifiant les **carences d'offres du territoire**
- ▶ Aménagement de Brabois Forestière → enjeu métropolitain
- ▶ Créer une dynamique (accompagnement et animation) autour des projets innovants
- ▶ **Identifier les besoins spécifiques en termes d'offre d'accueil pour les projets innovants / start ups**, s'allier aux acteurs privés pouvant soutenir ce type d'initiative
- ▶ **Structurer un partenariat opérationnel avec l'Université de Lorraine et les structures d'appuis aux entreprises innovantes**
- ▶ **Favoriser une offre d'accueil adaptée aux besoins des entreprises tertiaires (locaux adaptables aux évolutions d'activité)**
- ▶ Favoriser les espaces de rencontres entre entreprises, **favoriser l'émulation** → espace coworking dédié ?

CONSTRUCTION

>> DIAGNOSTIC (FFOM)

Forces

- Un réseau d'artisans BTP / TP riche et diversifié: le secteur de la construction est en sur-représentation sur TDL (13% vs 10% sur le 54), représentant un tissu de 788 établissements pour 2100 salariés
- Près d'une entreprise sur deux du secteur du bâtiment concernée par la rénovation énergétique
- Une offre d'accueil adaptée aux évolutions de ces entreprises (bâtiments relais / foncier) qui permet de fixer ces entreprises artisanales localement
- des ressources pour accompagner les particuliers (EIE) ou collectivités (CEP) dans leurs travaux de rénovation énergétique
- des programmes OPAH couvrant 80% de la population TDL

Faiblesses

- Un secteur en souffrance depuis 2008, notamment dû à la baisse de la commande publique, et des entreprises fragilisées
- Un parc résidentiel ancien: TDL représente 42000 logements, dont 80% de logements individuels / 63% de logements construits avant 1975
- Un manque de formations locales pour les artisans. De plus, les artisans se concentrent principalement sur les formations obligatoires
- Pas de lien / réseau entre les entreprises du bâtiment et les acteurs des politiques publiques de l'habitat et de l'énergie
- Une intervention des artisans du territoire encore insuffisamment orientée vers l'approche globale de la rénovation énergétique

Opportunités

- Un nombre important d'artisans engagés vers une certification RGE (137 entreprises certifiées)
- Une action politique et technique engagée localement vers la transition énergétique
- Labellisation du territoire TEPCV et mobilisation de fonds pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique
- Des fonds mobilisés (via EPFL) pour la reconquête de friches
- Un engagement collectif CMA / CAPEB / FFB / PAYS TDL pour la rénovation énergétique

Menaces

- Le secteur de la construction est très exposé au dumping social
- Des marchés publics qui laissent peu de place aux petites entreprises
- l'habitat est le 1er poste en termes de facture énergétique, représentant une consommation annuelle de 90 M€
- Des capacités financières d'investissement du particulier contraintes dans un contexte de crise économique
- La rénovation énergétique n'est pas la clé d'entrée dans une opération de rénovation globale
- des majors du TP qui fragilisent le marché dans un contexte de crise, au détriment des PME / TPE

>> AMBITION

- > **DEVENIR UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE**
- > Permettre de **rapprocher l'offre (les entreprises du bâtiment TDL) et la demande (les propriétaires privés, collectivités, bailleurs sociaux...)** du marché local de la rénovation énergétique en recherchant un niveau de performance énergétique qui réponde aux enjeux et exigences actuels et privilégie une approche globale de la rénovation
- > **INVESTIR DANS LA RESSOURCE HUMAINE**
- > Contribuer à une montée en compétences des artisans du territoire, permettant une montée en gamme dans les opérations de rénovation énergétique
- > **RELOCALISER L'ACTIVITE ET LA CONSOMMATION :**
- > Donner accès aux entreprises du territoire aux marchés publics
- > **VALORISER NOS RESSOURCES LOCALES : valoriser les savoir-faire locaux**

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ Requalification de friches (CC TOULOUS - **hôpital Jeanne d'Arc**, CC MOSELLE ET MADON - INRS, CC2H - Parc de Haye)
- ▶ Ecoparc artisanal (CC TOULOUS - Ecrouves)
- ▶ Bâtiment relais En Prave (CC COLOMBEY - Allain)
- ▶ Zone artisanale (CC SAINTOIS - Benney)

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ Engager les programmes de requalification de friches : ouverture de marchés potentiels pour les entreprises de TP
- ▶ **Mise en place d'un annuaire d'entreprises permettant de mieux cibler les entreprises pouvant répondre aux bons de commandes publics**
- ▶ Agir avec et pour les entreprises du territoire pour constituer une offre de services de qualité et proposer une offre globale de la rénovation énergétique
- ▶ Faire émerger la demande (particuliers et collectivités) et la rendre visible auprès des entreprises du territoire
- ▶ Favoriser la montée en compétences des entreprises en matière de rénovation énergétique
- ▶ **Favoriser l'émergence de systèmes de coopérations voire groupement d'entreprises, et leur donner accès à la commande publique**
- ▶ Créer une ressourcerie permettant le réemploi de matériel électroportatif ou limitant les déchets de fin de chantier

AGRICULTURE

>> DIAGNOSTIC (FFOM)

Forces

- Une surface agricole utile stable de 88 à 2010
- Une forte dynamique de commercialisation en circuits courts
- Une nouvelle dynamique viticole de l'AOC Côte de Toul : installations, route des vins, terroir Moselle, projet de vinothèque
- Une offre d'accueil dédiée : agrinival, ZAE En Prave
- Des outils pour l'acquisition de terres agricoles et l'installation (GFA, Terres de Lien)
- des organisations professionnelles investies (chambre d'agriculture, organisations filières, PBL...)
- une offre de formation continue présente sur le territoire (ALPA)

Faiblesses

- la baisse du nombre d'exploitation (2 %/an) et de l'emploi agricole
- 156 Ha de surfaces artificialisées sur TDL entre 2008 et 2011
- Une augmentation de la taille des exploitations agricoles, rendant difficile les transmissions
- une filière bois trop peu structurée

Opportunités

- des innovations en agriculture susceptible de renforcer la résilience des exploitations (pratiques culturales plus écologiques et plus économiques, autonomie fourragère, valorisation des productions...)
- Adoption du SCOT sud 54 en janvier 2014 pour limiter l'artificialisation des terres agricoles
- le potentiel du marché local (Terres de Lorraine et grand nancéen)
- la capacité d'innovation des producteurs en circuits courts
- Possibilité d'augmenter le foncier agricole à partir d'espaces actuellement non valorisés

Menaces

- Une crise agricole qui fragilise la filière et le modèle de la polyculture élevage, alors que ce secteur représente un poids important dans l'économie rurale
- l'intensification des pratiques agricoles (disparition des surfaces toujours en herbe, intrants) qui menacent la qualité paysagère et la biodiversité
- la réduction des espaces agricoles liée à l'urbanisation

>> AMBITION

> CONSOLIDER L'AGRICULTURE LOCALE

- > **Conforter l'agriculture locale par** une valorisation plus forte des productions : transformation, préparation des productions et logistique, commercialisation
- > Etendre le mouvement en faveur des circuits courts aux exploitations de taille plus importante : diversification, valorisation, commercialisation
- > Diffuser les pratiques culturales plus écologiques et plus économiques pour rendre plus résistantes les exploitations et maintenir des fonctions essentielles dans **l'entretien** des paysages, la biodiversité la vitalité dans les campagnes
- > **Saisir les opportunités économiques liées à la production d'énergie de sources renouvelables (biomasse...)**
- > Assurer la transmission des exploitations
- > Poursuivre les efforts en direction de la protection du foncier agricole et de la reconquête **d'espaces en friches**
- > **Orienter l'agriculture de sorte à éviter qu'elle ne perde**

> METTRE EN PLACE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- > **Favoriser l'accès** à une meilleure alimentation des habitants de Terres de Lorraine en prenant appui sur les productions du territoire,
- > Lutter contre le gaspillage alimentaire et améliorer la qualité dans la restauration hors domicile
- > **Mobiliser les secteurs du commerce (petite et grande distribution) et de l'artisanat (métiers de bouche)** autour des objectifs de transformation et de commercialisation des productions locales pour satisfaire une attente croissante des consommateurs
- > **Se mobiliser autour des enjeux multiples liés à l'alimentation : santé, qualité environnementale des produits (bio, origine géographique des produits...), goût...**

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ ZAE Laneuveville devant Bayon (CC SAINTOIS)
- ▶ Rondeau (CC MOSELLE MADON - Chaligny)
- ▶ ZAE En Prave
- ▶ Côtes de Toul (CC TOULOIS + CC PAYS DE COLOMBEY ET SUD TOULOIS)

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ Favoriser la transformation de produits bruts pour offrir de nouveaux produits prêts à consommer,
- ▶ Favoriser le développement des outils de commercialisation des organisations de producteurs et les projets dans le secteur du commerce,
- ▶ Amplifier la part des produits locaux dans la RHD et les établissements scolaires
- ▶ Faire reconnaître la qualité des productions du territoire et gagner des parts de **marché sur l'agglomération nancéienne**
- ▶ Soutenir la structuration de la filière méthanisation (gisements publics/privés).
- ▶ Mettre en place et animer un programme alimentaire territorial

LOGISTIQUE ET TRANSPORT

>> DIAGNOSTIC (FFOM)

Forces

- TDL dispose de la seule zone dédiée à la logistique à l'échelle SCOT sud 54
- disponibilités foncières
- TDL est situé à l'Ouest de l'agglomération et permet d'atteindre la région Parisienne en moins de 4H30. Ainsi, c'est le seul positionnement qui permet d'effectuer une rotation en IDF en une journée
- TDL présente une bonne concentration d'établissements dans le transport / logistique, avec une forte concentration de ces entreprises sur le Grand Toulous
- la ZIA de Gondreville est bien identifiée sur les cartographies de zones logistiques nationales

Faiblesses

- Une zone logistique qui a du mal à se positionner sur le marché: cette zone a été développée sur un modèle établi il y a 20 ans.
- Nancy est décentrée de la dorsale principale Lille - Paris - Lyon - Marseille. C'est cette dorsale qui attire les principaux projets logistiques
- TDL manque d'offres de locaux adaptés aux activités logistiques

Opportunités

- essor du e-commerce et de la vente par correspondance
- Nécessité de ces entreprises e-commerce d'être au plus proche de leurs clients afin de respecter les délais de livraison induits dans leur activité
- TDL est bien outillé en termes d'infrastructures: carrefour A 31 / N4, voie fluviale et ports (Valcourt et Neuves-Maisons), réseau ferré

Menaces

- Une concentration de zones logistiques sur la Moselle, situées sur le carrefour A4 / A31
- la ZIA de Gondreville a été aménagée il y a 20 ans: interrogation sur l'adaptation de ce plan d'aménagement aux besoins actuels d'entreprises logistiques? (taille des parcelles, offre foncière uniquement, prix)
- Effet d'opportunités à l'échelle SCOT sud 54 manifesté par d'autres zones "généralistes" pour l'implantation d'activités logistiques
- manque d'offre d'accueil pour les activités de transport sur le sud Nancéen, malgré une demande existante.

>> AMBITION /

- > **ADAPTER UNE OFFRE D'ACCUEIL DEDIEE AUX ACTIVITES LOGISTIQUES :**
- > Favoriser l'accès à la voie fluviale, par un travail partenarial avec TMF Operating, Nancyport et VNF
- > Réaliser une étude prospective sur le réseau ferré, et réaliser un état des lieux de nos équipements en la matière
- > Mettre en place un groupe de travail opérationnel sur la ZIA de Gondreville-Fontenoy afin **d'améliorer la visibilité de cette zone, et son adaptation aux besoins** des activités logistiques

- > **DEFINIR UN PLAN STRATEGIQUE CLAIR SUR LE SCHEMA D'ACCUEIL D'ENTREPRISES LOGISTIQUES ET TRANSPORT**

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ ZIA Gondreville Fontenoy (Gondreville)
- ▶ **Parc d'activités** de Haye (Velaine-en-Haye)
- ▶ Pôle Industriel Toul Europe (Toul)

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ Réaliser une étude sur **les besoins en termes d'offre d'accueil pour les** logisticiens et transporteurs
- ▶ Réaliser une étude de marché sur les zones logistiques
- ▶ **Définir un schéma d'accueil pour les entreprises logistiques et transport à l'échelle Terres de Lorraine**
- ▶ **Identifier tous les terrains branchés voie d'eau, pouvant accueillir des entreprises** de transport
- ▶ Mettre en place un groupe opérationnel pour la commercialisation de la ZIA de Gondreville

TOURISME

>> DIAGNOSTIC (FFOM)

Forces

- Une densité de richesses naturelles et patrimoniales, un vignoble valorisé
- Des sites touristiques très bien positionnés en termes de fréquentation (Sion, Cathédrale de Toul)
- Un atout singulier : la boucle de la Moselle
- Un outil d'accueil et de développement Maison du Tourisme classé en catégorie II
- Une dynamique locale publique/privé: investissements publics, 140 adhérents à la MDT...
- Des espaces de loisirs aménagés (base de loisirs de Favières, fort aventure, etc.)

Faiblesses

- Des carences dans l'offre d'hébergement et de restauration / une offre d'hébergement touristique peu adaptée aux évolutions des aspirations de la clientèle
- Un manque de sites touristiques de renom

Opportunités

- La progression des courts séjours en France et à l'étranger,
- Les atouts TDL face à la croissance du tourisme cyclo (croisement des grands tracés nationaux et européens : boucle et charles le téméraire)
- De nouvelles manifestations d'envergure: JDM, nuits lumières à Toul, Mines du val de Fer, marché de Noël de Sion
- Développement du tourisme lié aux savoir-faire industriels et artisanaux (fer, verre..)
- Développement du tourisme de nature en prenant appui sur la cité des paysages à Sion
- Une promotion commune de la boucle de la Moselle avec Nancy et le bassin de Pompey

Menaces

- la pérennité incertaine des soutiens publics aux outils de promotion et de développement touristiques
- tarder à faire jouer les complémentarités entre territoires voisins du sud 54

>> AMBITION

- > **A COTE DE LA CATHEDRALE ET DU SITE DE SION, ACCOMPAGNER LA MONTEE EN GAMME DES SITES A POTENTIEL**
- > **Augmenter la visibilité de l'offre touristique**
- > **Renforcer l'attractivité des sites touristiques et la mise en économie du territoire** (route touristique des côtes de Toul, mine du Val de fer, arts verriers, **base de loisirs de Favières...**)

- > **FAIRE DE LA BOUCLE DE LA MOSELLE UNE DESTINATION GRAND EST**
- > **Densifier l'offre touristique (location de vélos, péniche, vinothèque...)**
- > Assurer la promotion avec Nancy et le bassin de Pompey, créer une image, se démarquer

- > **RELIER LES SITES ET LES DYNAMIQUES POUR QU'ELLES PROFITENT A L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**
- > Pistes cyclables (tracé Charles le Téméraire)
- > **Améliorer l'accueil du public à Toul**
- > Organiser les synergies avec la Cité des paysages de Sion

>> PLAN D' ACTIONS

> LES SITES A ENJEUX :

- ▶ La Boucle de la Moselle et le tracé de la véloroute Charles le Téméraire (vers les Vosges)
- ▶ Toul : le port de France, secteur cathédrale
- ▶ La Colline de Sion
- ▶ Le vignoble toulais
- ▶ La Mine du val de fer à Neuves-Maisons

> LES ACTIONS OPERATIONNELLES :

- ▶ Développer des itinéraires structurants touristiques : la Boucle de la Moselle, la route touristique des Côtes de Toul
- ▶ Accompagner la mise en tourisme du patrimoine industriel / militaire, et du potentiel nature et biodiversité
- ▶ Créer des dynamiques de professionnalisation des sites touristiques et des synergies entre les sites
- ▶ Diffuser les dynamiques :
 - En organisant des circuits d'itinérance douce entre les différents niveaux de sites**
 - En créant des produits touristiques qui intègrent les différents niveaux de l'offre touristique
 - En accompagnant l'hébergement de petite capacité, diffus, qui irrigue le territoire**
- ▶ Intéresser les habitants à leur territoire et à ses patrimoines, les impliquer dans la promotion et l'accueil
- ▶ Aider à la mise en marché de la destination Terres de Lorraine en articulation avec l'échelle métropolitaine sud Meurthe-et-mosellane.